

**40e Gala d’excellence régional du sport étudiant**

Document d’information pour la présentation des candidats

Février 2025

# PRÉAMBULE

Le Réseau du sport étudiant du Québec est heureux de présenter la **40e édition** du Gala d'excellence RSEQ scolaire.

Le Gala d'excellence permet la promotion de toute l'excellence qui anime notre milieu. Il permet également de mettre en évidence les valeurs éducatives véhiculées par notre réseau soient : le développement physique et intellectuel de la personne, la réussite et la persévérance scolaires, l’éthique, la recherche de l’excellence, la responsabilisation et le sentiment d’appartenance.

Il est le couronnement de tous les efforts consentis par les athlètes ainsi que par leurs fidèles supporteurs, entraîneurs, directeurs, enseignants, parents, co-équipiers, etc. Un moment ultime à partager, à diffuser et à valoriser avec grande fierté.

Le RSEQ entend profiter de ce prestigieux événement pour donner une visibilité aux réalisations de son milieu et ainsi témoigner son appréciation aux participants et intervenants de son vaste réseau. Il insiste aussi pour que toutes les instances régionales du réseau utilisent ce moyen avec les mêmes égards. Ainsi, il est primordial que les candidats qui méritent d'être présentés le soient adéquatement, afin qu'ils soient jugés avec équité.

Les instances régionales du RSEQ sont invitées à établir un mécanisme de sélection officiel et judicieux.

# ÉCHÉANCIER

Afin d'assurer la bonne marche de ce projet, l'échéancier suivant a été retenu :

|  |  |
| --- | --- |
| **DATE** | **ACTION** |
|  |  |
| Février 2025 | Envoi des informations aux responsables de sport des écoles |
|  |  |
| Mars, avril 2025 | Préparation des mises en candidatures par les institutions |
|  |  |
| **17 avril 2025** | **Date limite de réception des mises en candidature au Réseau du sport étudiant du Québec en Mauricie** |
|  |  |
| 24 avril 2025 |  Sélection régionale |
|  |  |
|  28 avril 2025 | Envoi des gagnants régionaux au RSEQ |
|  |  |
| **15 mai 2025** | **Gala RSEQ MauricieCégep Shawinigan** |
|  |  |
| Vendredi 6 juin 2025 | Gala d’excellence RSEQ Provincial, |

# PRÉSENTATION DES CANDIDATS \*

Les volets I et II sont strictement réservés aux quatorze (14) instances régionales du RSEQ.

Seuls les organismes précités peuvent présenter des mises en nomination dans le volet qui leur a été identifié.

Elles doivent le faire à l'aide des formulaires officiels et faire entériner la présentation par les instances appropriées. L'espace prévu pour y inscrire les informations nécessaires doit être respecté (formulaire protégé). Dans tous les cas, veuillez adopter une méthode brève et succincte.

De plus, nous vous demandons de joindre une photo-portrait et/ou d’action de la candidature que vous présentez, ceci dans le but de dynamiser la présentation visuelle qui sera faite lors de l’événement. Le dernier bulletin émis est aussi obligatoire pour quelques catégories.

À noter, que dans toutes les catégories le critère portant sur le code d’éthique 3R est devenu une condition préalable. Comme pour toutes les conditions préalables de chacune des catégories, il incombe à l’instance régionale de s’assurer du respect de cette condition.

Nous vous demandons d’inscrire le lieu de résidence de la candidature afin d’être outillé pour répondre aux requêtes des médias qui veulent faire la promotion des nominés de leur ville, ou de leur quartier.

Chaque instance régionale peut présenter un seul choix pour chaque catégorie. Toutefois, la même candidature peut être présentée dans différentes catégories si applicables; cependant, elle ne sera sélectionnée qu'une seule fois.

Chaque présentation doit porter le nom d'un répondant à qui le comité de sélection pourrait se référer pour des informations supplémentaires.

Les formulaires de mises en nomination devront être complétés en ligne. Le lien URL vous sera communiqué prochainement.

*\* La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.*

# PROCESSUS DE SÉLECTION

Les mises en nomination au Gala d'excellence RSEQ 2025 se font sous deux volets.

**VOLET I**

Le volet I concerne les personnes dont les noms sont soumis par les 14 instances régionales du RSEQ. À l'aide des formulaires de présentation en ligne, chacune des instances régionales soumet ses candidatures au RSEQ.

Chaque instance est invitée à soumettre des candidats aux catégories suivants:

## **La période d'admissibilité des candidatures pour toutes les catégories au Gala d'excellence, est du 1er mai 2024 au 30 avril 2025.**

## CATÉGORIES :

1. Élève féminine de 6e année ayant le mieux concilié le sport et les études.
2. Élève masculin de 6e année ayant le mieux concilié le sport et les études.
3. École primaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu.
4. École secondaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu.
5. Entraîneure féminine par excellence.
6. Entraîneur masculin par excellence.
7. Équipe féminine de Division 3 par excellence au niveau secondaire.
8. Équipe masculine de Division 3 par excellence au niveau secondaire.
9. Équipe de Division 1 ou 2 par excellence au niveau secondaire.
10. Élève-athlète féminine de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive.
11. Élève-athlète masculin de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive.
12. Personne ayant le plus contribué au développement de saines habitudes de vie dans son milieu.
13. Élève-athlète féminine de 5e secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études.
14. Élève-athlète masculin de 5e secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études.

**VOLET II**

Le conseil d'administration du RSEQ pourra décider de remettre un Sablon d’honneur à un organisme, un individu, une entreprise ou un média pour son apport important au développement du sport en milieu étudiant. Cependant, ces mérites ne sont pas nécessairement annuels.

Les instances régionales, les institutions membres ou tout individu du réseau du sport étudiant peuvent adresser un dossier aux administrateurs pour leur soumettre des propositions. Ces propositions devront être reçues au bureau provincial du RSEQ à l’attention du président-directeur général **avant le vendredi 29 mars 2025.**

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## 1. ÉLÈVE FÉMININE DE 6e ANNÉE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

**Conditions préalables:**

1. Être inscrite dans une école primaire affiliée au réseau.
2. Être présentement une élève de 6e année.
3. Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.
4. Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.
5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.
6. Résider au Québec depuis au moins un an.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Participer à des programmes d'activités physiques et sportives dans son école et à des programmes du RSEQ au niveau localet/ou régional. | 12 |
| B | S'être impliquée personnellement dans les activités de son école(ex.: comité d'école, activités sportives, organisation d'activités, vie étudiante, etc.). | 6 |
| C | Participer à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école. | 2 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

## L’ÉLÈVE FÉMININE DE 6E ANNÉE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

**Conditions préalables :**

Dans les conditions préalables pour cette catégorie, il est essentiel que l’élève ait une moyenne générale de 80% ou plus même si aucuns points n’y sont attribués.

Une autre condition préalable stipule que l’élève doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’élève remplit cette condition et qu’il n’a pas eu de manquement à l’éthique sportive dans son sport ni dans son comportement général à l’école.

**Critères de sélection :**

* 1. **Participer à des programmes d’activités physiques et sportives dans son école et à des programmes du RSEQ au niveau local et/ou régional.**

Décrivez l’implication de l’élève au niveau sportif. Quels sports sont pratiqués, à quel niveau, à quelle fréquence, quels sont les résultats obtenus? Décrivez-nous l’importance du ou des sports pour l’élève en donnant le plus d’exemples concrets possible.

## **S’être impliquée personnellement dans les activités de son école.**

Avec ce critère, le comité de sélection veut en savoir davantage sur la candidate. Est-elle impliquée dans des activités et/ou comités dans son école? Par exemple bénévole lors d’activités ou événements thématiques, présidente de classe, impliquée dans le comité environnement, dans le comité du bal des finissants, etc. Démontrez-nous ce qui fait de cette candidate une personne qui se démarque par son implication, en plus de maintenir une moyenne générale de 80% ou plus.

## **Participation à des activités physiques et/ou sportives à l’extérieur de son école.**

Votre candidate pratique un sport dans une équipe civile? Elle pratique une ou des activités physiques ou sportives en famille de façon régulière? Elle s’entraîne plusieurs fois semaine, elle a escaladé le Kilimandjaro, elle participe au Tour de l’Île de Montréal, au Marathon de Montréal, nous voulons connaître ce genre d’exploit.

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## 2. ÉLÈVE MASCULIN DE 6e ANNÉE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

**Conditions préalables:**

1. Être inscrit dans une école primaire affiliée au réseau.
2. Être présentement un élève de 6e année.
3. Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.
4. Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.
5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.
6. Résider au Québec depuis au moins un an.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Participer à des programmes d'activités physiques et sportives dans son école et à des programmes du RSEQ au niveau localet/ou régional. | 12 |
| B | S'être impliqué personnellement dans les activités de son école (ex.: comité d'école, activités sportives, organisation d'activités,vie étudiante, etc.). | 6 |
| C | Participer à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école. | 2 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

## L’ÉLÈVE MASCULIN DE 6E ANNÉE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

Veuillez-vous référer à la catégorie 1, les conditions préalables et les critères de sélection sont identiques.

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## 3. ÉCOLE PRIMAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS SON MILIEU

**Conditions préalables:**

1. Être un établissement membre du RSEQ.
2. Participation active de l’école à la promotion de l’éthique sportive et aux valeurs éducatives du RSEQ.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Avoir développé un programme d'activités physiques et sportivesdans son école et assuré sa croissance. (ex. : activités parascolaires, intra-muros, etc.). | 8 |
| B | Avoir supporté et stimulé la participation des élèves aux activitésprésentées par le RSEQ (ex.: La Rentrée sportive, En forme, ISO- ACTIF, PR1MO, etc.). | 5 |
| C | Implication dans le développement du programme ISO-ACTIF(certificat obtenu l’année précédente et résultats prévus pour l’année en cours, description des éléments de promotion). | 3 |
| D | Reconnaissance de la dynamique de l’école par le milieu local, régional et /ou provincial (prix, mention honorifique, subvention spéciale, etc.) de même que toute reconnaissance de la dynamique des intervenants (participation à des comités,commissions, RSEQ, etc.). | 2 |
| E | Avoir supporté et même incité ses intervenants au perfectionnement professionnel (participation à des stages,colloques, comités, commissions, mémoires, formation en sécurité et prévention, etc.). | 2 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

## L’ÉCOLE PRIMAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS SON MILIEU

**Conditions préalables :**

L’école doit avoir démontré qu’elle endosse les valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’école remplit cette condition et qu’elle n’a pas encouragé ou fermé les yeux sur des manquements à l’éthique sportive au sein des équipes sportives de son école.

**Critères de sélection :**

* 1. **Avoir développé un programme d’activités physiques et sportives dans son école et assurer sa croissance.**

Durant la période d’admissibilité du 1er mai 2024 au 30 avril 2025, est-ce que l’école a bonifié son offre de service pour faire bouger les élèves davantage? Est-ce que de nouveaux programmes ont été mis sur pied? Des défis de groupes? Des activités parascolaires? Nommez ce qui a été fait pour inciter les élèves à être plus physiquement actifs.

## **Avoir supporté et stimulé la participation des élèves aux activités présentées par le RSEQ.**

Est-ce que l’école a fait la promotion et incité ses élèves à participer aux programmes sportifs du RSEQ tels que : La Rentrée sportive, En forme, PR1MO? Combien d’équipes sportives et dans combien de sports? Décrivez tout ce qui a été fait pour attirer le plus grand nombre d’élèves à participer et dites-nous quelle a été la participation enregistrée (approximatif).

## **Reconnaissance de la dynamique de l’école par le milieu local, régional et/ou provincial de même que toute reconnaissance de la dynamique des intervenants.**

Est-ce que l’école a fait l’objet d’article de journal décrivant ses mérites? L’école a-t- elle reçue un prix, une mention honorifique ou une subvention spéciale pour avoir développé un nouveau programme? Est-ce que certains intervenants de l’école participent à des comités ou une commission de secteur du RSEQ?

## **Avoir supporté et même incité ses intervenants au perfectionnement professionnel.**

Quels sont les stages de perfectionnement, colloques, ateliers, formations ou toutes autres activités de perfectionnement auxquels ont participé les intervenants de l’école? Ont-ils été invités à siéger sur des comités, à participer à des commissions? Est-ce que les intervenants ont été incités à participer en étant libérés de leur tâche d’enseignement par exemple?

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## 4. ÉCOLE SECONDAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS SON MILIEU

**Conditions préalables:**

1. Être un établissement membre du RSEQ.
2. Participation active de l’école à la promotion de l’éthique sportive et aux valeurs éducatives du RSEQ.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Avoir développé un programme d'activités physiques et sportivesdans son école et assuré sa croissance. (ex.: intramuros, interscolaires, leadership étudiant, etc.). | 8 |
| B | Avoir supporté et stimulé la participation des élèves aux activitésprésentées par le RSEQ (ex.: La Rentrée sportive, En forme, etc.). | 4 |
| C | Implication dans le développement du programme ISO-ACTIF(certificat obtenu l’année précédente et résultats prévus pour l’année en cours, description des éléments de promotion). | 2 |
| D | Reconnaissance de la dynamique de l’école par le milieu local, régional et /ou provincial (prix, mention honorifique, subvention spéciale, etc.) de même que toute reconnaissance de la dynamique des intervenants (participation à des comités,commissions, RSEQ, etc.). | 2 |
| E | Avoir supporté et même incité ses intervenants au perfectionnement professionnel (participation à des stages, colloques, comités, commissions, mémoires, formation ensécurité et prévention, etc.). | 2 |
| F | Avoir supporté, incité et reconnu l’implication des membres de l’équipe-école (enseignants et autres personnels) au sein des activités physiques et sportives de l’école. | 2 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

## L’ÉCOLE SECONDAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS SON MILIEU

Veuillez-vous référer à la catégorie 3, les conditions préalables et les critères de sélection sont identiques sauf pour le critère additionnel F ci-après.

## **F. Avoir supporté, incité et reconnaître l’implication des membres de**

**l’équipe-école (enseignants et autres personnels) au sein des activités physiques et sportives de l’école.**

Décrivez-nous les mesures prises par l’école pour supporter les enseignants, ou autres professionnels, dans leur implication pour l’organisation d’activités physiques et sportives. Par exemple, est-ce que leur tâche d’enseignement est allégée pour leur permettre d’entraîner une équipe? Quelle reconnaissance l’école leur témoigne- t-elle pour leur implication auprès des élèves qui font du sport?

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## 5. ENTRAÎNEURE FÉMININE PAR EXCELLENCE

**Conditions préalables:**

1. L’entraîneure doit **obligatoirement** détenir une certification Profil compétition- introduction ou formation équivalente reconnue par la fédération sportive. Inscrire le numéro du passeport PNCE sur le formulaire.
2. Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du réseau.
3. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local, régional et provincial (citer les événements et les résultats obtenus). | 8 |
| B | Avoir rayonnée dans son milieu par son implication dans le développement vertical d'une discipline sportive (stages,cliniques, manifestations, etc.). | 5 |
| C | Avoir fait preuve d'initiative et s'être impliquée dans le processus administratif des structures de développement d'une disciplinesportive. | 4 |
| D | Démontrer une volonté de perfectionnement par l’acquisition de compétences (stages pour entraîneur, formation 3R, formationsur dopage, nutrition, etc.). | 2 |
| E | Détenir une certification supérieure au niveau profil compétition- introduction ou au statut FORMÉ dans le PNCE actuel. | 1 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

## L’ENTRAÎNEURE FÉMININE PAR EXCELLENCE

## Conditions préalables :

Pour être considérée, l’entraîneure doit obligatoirement avoir terminé et réussi une certification Profil compétition-introduction ou une formation équivalente reconnue par la fédération sportive. Le numéro du passeport PNCE doit être inscrit sur le formulaire de candidature, à l’emplacement prévu à cet effet.

L’entraîneure doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’entraîneure remplit cette condition et qu’elle n’a pas eu de manquement à l’éthique sportive dans son entraînement ni dans son comportement général à l’école.

**Critères de sélection :**

* 1. **Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local, régional et provincial (citer les événements et les résultats obtenus).**

Listez toutes les réalisations de l’entraîneure et ce, pour toutes les équipes qu’elle entraîne et pour tous les niveaux, mais exclusivement dans le réseau du sport étudiant.

## **Avoir rayonné dans son milieu par son implication dans le développement vertical d’une discipline sportive.**

Démontrez de quelle façon l’entraîneure contribue au développement d’une discipline. Par exemple, fait-elle du mentorat pour des entraîneures ? Donne-t-elle des ateliers de perfectionnement? Entraîne-t-elle à plusieurs niveaux ? Énumérez tout ce qui démontre qu’elle contribue au développement vertical d’une discipline sportive.

* 1. **Avoir fait preuve d’initiative et s’être impliquée dans le processus administratif des structures de développement d’une discipline sportive.** Est-ce que l’entraîneure s’est impliquée dans un comité? Fait-elle partie d’un conseil d’administration d’une fédération sportive ou du RSEQ? Démontrez-nous par des exemples concrets de quelle façon l’entraîneure s’implique pour faire évoluer son sport.

## **Démontrer une volonté de perfectionnement par l’acquisition de compétences.**

Listez toutes les formations (autres que PNCE), les stages et les ateliers auxquels a participé l’entraîneure pour parfaire ses compétences. Par exemple la formation 3R du RSEQ, formation sur le dopage, atelier sur les commotions cérébrales, sur la nutrition, etc.

## **Détenir une certification supérieure au niveau profil compétition- introduction 1 ou au statut FORMÉ dans le PNCE actuel.**

Dites-nous quel est le niveau de certification le plus élevé obtenu par l’entraîneure.

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## 6. ENTRAÎNEUR MASCULIN PAR EXCELLENCE

**Conditions préalables:**

1. L’entraîneur doit **obligatoirement** détenir une certification Profil compétition- introduction ou formation équivalente reconnue par la fédération sportive. Inscrire le numéro du passeport PNCE sur le formulaire.
2. Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du réseau.
3. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local, régional et provincial (citer les événements et les résultats obtenus). | 8 |
| B | Avoir rayonné dans son milieu par son implication dans le développement vertical d'une discipline sportive (stages,cliniques, manifestations, etc.). | 5 |
| C | Avoir fait preuve d'initiative et s'être impliqué dans le processus administratif des structures de développement d'une disciplinesportive. | 4 |
| D | Démontrer une volonté de perfectionnement par l’acquisition de compétences (stages pour entraîneur, formationsur dopage, nutrition, etc.). | 2 |
| E | Détenir une certification supérieure au niveau profil compétition- introduction ou au statut FORMÉ dans le PNCE actuel. | 1 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

## L’ENTRAÎNEUR MASCULIN PAR EXCELLENCE

Veuillez vous référer à la catégorie 5, les conditions préalables et les critères de sélection sont identiques.

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## 7. ÉQUIPE FÉMININE DE DIVISION 3 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE

**Conditions préalables:**

1. L'équipe doit évoluer dans un établissement membre du RSEQ.
2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.
3. L’équipe doit être championne régionale dans sa catégorie
4. Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Performances sportives réalisées **dans** le réseau du sport étudiant au niveau régional et/ou provincial. | 10 |
| B | Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu (ex.: encadrement de la relève, activités d'autofinancement, promotion, etc.). | 7 |
| C | Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiquesfavorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l’équipe. | 3 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

## L’ÉQUIPE FÉMININE DE DIVISION 3 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE

**Conditions préalables :**

L’équipe dans son ensemble doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’équipe remplit cette condition et que les élèves de cette équipe n’ont pas eu de manquement à l’éthique sportive au sein du groupe, dans leur sport et dans leur comportement général à l’école.

**Critères de sélection :**

* 1. **Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau régional et/ou provincial.**

Énumérer les participations et les victoires remportées par l’équipe dans le réseau du sport étudiant.

## **Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu.**

Dites-nous ce qu’ont fait les membres de cette équipe pour collaborer au développement de la discipline. Les élèves ont-ils fait des démonstrations de leur sport pour les plus jeunes, entrainent-ils une équipe junior, ont-ils fait des levées de fonds pour participer à des compétitions ou à des entraînements à l’extérieur de

leur ville? Citez tous les exemples qui démontrent l’engagement des membres de cette équipe envers le développement et le rayonnement de leur discipline sportive.

## **Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l’équipe.**

Ce critère s’adresse davantage à l’entraineur(e) de l’équipe ou à l’institution

d’enseignement. Dites-nous quelles sont les mesures mises en place pour vous assurer que les membres de l’équipe priorisent leur réussite académique. Citez les exemples d’accommodements mis à leur disposition ou les règles qui les encouragent à réussir au niveau académique pour faire partie de l’équipe.

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## 8. ÉQUIPE MASCULINE DE DIVISION 3 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE

**Conditions préalables:**

1. L'équipe doit évoluer dans un établissement membre du RSEQ.
2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.
3. L’équipe doit être championne régionale dans sa catégorie
4. Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Performances sportives réalisées **dans** le réseau du sport étudiant au niveau régional et/ou provincial. | 10 |
| B | Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu (ex.: encadrement de la relève, activités d'autofinancement, promotion, etc.). | 7 |
| C | Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiquesfavorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l’équipe. | 3 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

## L’ÉQUIPE MASCULINE DE DIVISION 3 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE

Veuillez-vous référer à la catégorie 7, les conditions préalables et les critères de sélection sont identiques.

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## 9. ÉQUIPE DE DIVISION 1 OU 2 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE

**Conditions préalables:**

1. L'équipe doit évoluer dans un établissement membre du RSEQ.
2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Performances sportives réalisées **dans** le réseau du sport étudiant au niveau provincial. | 10 |
| B | Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu (ex.: encadrement de la relève, activités d'autofinancement, promotion, etc.). | 7 |
| C | Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiquesfavorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l’équipe. | 3 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

## L’ÉQUIPE DE DIVISION 1 OU 2 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE

Veuillez-vous référer à la catégorie 7, les conditions préalables et les critères de sélection sont identiques.

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## 10. ÉLÈVE-ATHLÈTE FÉMININE DE NIVEAU SECONDAIRE AYANT DÉMONTRÉ UNE PERSÉVÉRANCE ACADÉMIQUE ET SPORTIVE

**Conditions préalables:**

1. Être étudiante à temps plein dans un établissement membre du réseau.
2. Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.
3. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.
4. Résider au Québec depuis au moins un an.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Faire le portrait de la participation et des performances sportives (résultats) de la candidate au sein des programmes du RSEQ au niveau régional et/ou provincial. | 8 |
| B | Démontrer la persévérance académique et une progressionsignificative de ses résultats. | 6 |
| C | Décrire la ténacité et la persévérance de l’élève face aux défis auxquels elle a été confrontée. | 6 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

## L’ÉLÈVE ATHLÈTE FÉMININE DE NIVEAU SECONDAIRE AYANT DÉMONTRÉ UNE PERSÉVÉRANCE ACADÉMIQUE ET SPORTIVE

**Conditions préalables :**

L’élève doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’élève remplit cette condition et qu’il n’a pas eu de manquement à l’éthique sportive dans son sport ni dans son comportement général à l’école. Veuillez fournir une copie du dernier bulletin émis à l’élève.

**Critères de sélection :**

* 1. **Faire le portrait de la participation et des performances sportives (résultats) de la candidate au sein des programmes du RSEQ au niveau régional et/ou provincial.**

Comme le nom de la catégorie le dit, les candidates recherchées se démarquent par leur persévérance. Veuillez décrire l’évolution des capacités sportives de l’élève. Nul besoin pour cette catégorie d’être parmi les meilleures, ce qui importe c'est de pratiquer un sport et de fournir les efforts nécessaires pour qu’il y ait une progression dans les habiletés.

## **Démontrer la persévérance académique et une progression significative de ses résultats.**

Pour ce critère il est essentiel de démontrer qu’il y a une progression des résultats académiques. Les notes au bulletin doivent indiquer que l’élève progresse. Cette catégorie ne s’applique pas aux élèves qui sont forts partout, mais n’ont pas le 80% de moyenne générale pour être admis dans les deux premières catégories. Les élèves recherchés sont ceux qui, malgré des difficultés ou des handicaps, progressent grâce à leurs efforts constants.

## **Décrire la ténacité et la persévérance de l’élève face aux défis auxquels elle a été confrontée.**

Veuillez nous expliquer sommairement la nature des difficultés que rencontrent l’élève et sa façon personnelle de les surmonter. Il peut s’agir de difficultés académiques, physique, familiale, etc. Il n’est pas nécessaire de donner des détails trop personnels, simplement décrire les éléments importants pour bien démontrer la persévérance dont l’élève a fait usage pour surmonter, ou vivre avec ses difficultés.

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## 11. ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN DE NIVEAU SECONDAIRE AYANT DÉMONTRÉ UNE PERSÉVÉRANCE ACADÉMIQUE ET SPORTIVE

**Conditions préalables:**

1. Être étudiant à temps plein dans un établissement membre du réseau.
2. Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.
3. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.
4. Résider au Québec depuis au moins un an.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Faire le portrait de la participation et des performances sportives (résultats) de la candidate au sein des programmes du RSEQ au niveau régional et/ou provincial. | 8 |
| B | Démontrer la persévérance académique et une progressionsignificative de ses résultats. | 6 |
| C | Décrire la ténacité et la persévérance de l’élève face aux défis auxquels elle a été confrontée. | 6 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

## L’ÉLÈVE ATHLÈTE MASCULIN DE NIVEAU SECONDAIRE AYANT DÉMONTRÉ UNE PERSÉVÉRANCE ACADÉMIQUE ET SPORTIVE

Veuillez-vous référer à la catégorie 10, les conditions préalables et les critères de sélection sont identiques.

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## 12. PERSONNE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES DE VIE (SHV) DANS SON MILIEU

**Conditions préalables:**

1. Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du Réseau.
2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.
3. Résider au Québec depuis au moins un an.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Stimuler la participation des élèves (%) dans les différents programmes de SHV du RSEQ (ex : La Rentréesportive, PR1MO, En forme, De Facto, etc.) | 9 |
| B | Mobilisation de son milieu. | 6 |
| C | Initiative porteuse (pour l’individu et son environnement, innovation, arrimage avec des programmes existants, etc.) | 4 |
| D | Implication dans les comités SHV. | 1 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

## PERSONNE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES DE VIE (SHV) DANS SON MILIEU

**Conditions préalables :**

La personne retenue doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que le candidat remplit cette condition et qu’il n’a pas eu de manquement à l’éthique sportive dans son sport ni dans son comportement général à l’école.

**Critères de sélection :**

* 1. **Stimuler la participation des élèves dans les différents programmes de SHV.**

Est-ce que le candidat a fait la promotion et incité des élèves à participer aux programmes de SHV du RSEQ tels que : La Rentrée sportive, PR1MO, En forme, De Facto, etc. Combien d’élèves (en % ou en nombre) et dans combien de programmes? Décrivez tout ce qui a été fait pour attirer le plus grand nombre d’élèves à participer et dites-nous quelle a été la participation enregistrée (approximatif).

## **Mobilisation de son milieu.**

Que fait le candidat pour inciter les autres à participer et comment s’implique-il dans le développement des SHV? Est-il motivateur et capable de rassembler d’autres personnes autour de ses idées et projets? Donnez-nous des exemples concrets qui nous démontrent ses qualités de leadership et sa créativité en lien avec les programmes de SHV et sa ou ses propres initiatives.

## **Initiative porteuse.**

Démontrez comment l’implication du candidat a un impact sur le comportement des autres mais également sur son environnement social et physique. Quels changements sont perceptibles autour de lui? Donnez tous les détails sur l’initiative en SHV : quels en sont les objectifs, les personnes impliquées, les personnes ciblées, les résultats obtenus, etc.

## **Implication dans les comités SHV.**

Avec ce critère, le comité de sélection veut en savoir davantage sur le candidat. Dans quels comités est-il impliqué? Quel rôle tient-il? Quelles responsabilités assume-t-il? Décrivez-nous l’importance des SHV pour le candidat en donnant le plus d’exemples concrets possible.

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## 13. ÉLÈVE-ATHLÈTE FÉMININE DE 5E SECONDAIRE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

**Conditions préalables:**

1. Être inscrite dans une école secondaire affiliée au réseau.
2. Être présentement une élève de 5e secondaire.
3. Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.
4. Avoir un rendement académique respectable, avec une moyenne générale de 80% et plus.
5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.
6. Résider au Québec depuis au moins un an.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Posséder une fiche de participation active au sein des programmes du RSEQ au niveau régional, et/ou provincial. | 12 |
| B | S'être impliquée personnellement pour le développement dusport (entraîneur, arbitre, etc.) et/ou s’être impliquée dans la vie étudiante de son école. | 6 |
| C | Participation à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école | 2 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

## L’ÉLÈVE-ATHLÈTE FÉMININE DE 5E SECONDAIRE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

**Conditions préalables :**

Dans les conditions préalables pour cette catégorie, il est essentiel que l’élève ait une moyenne générale de 80% ou plus même si aucuns points n’y sont attribués.

Une autre condition préalable stipule que l’élève doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’élève remplit cette condition et qu’il n’a pas eu de manquement à l’éthique sportive dans son sport ni dans son comportement général à l’école.

**Critères de sélection :**

* 1. **Posséder une fiche de participation active au sein des programmes du RSEQ au niveau régional et/ou provincial.**

Décrivez l’implication de l’élève au niveau sportif. Quels sports sont pratiqués, à quel niveau, à quelle fréquence, quels sont les résultats obtenus? Décrivez-nous l’importance du ou des sports pour l’élève en donnant le plus d’exemples concrets possible.

## **S’être impliquée personnellement pour le développement du sport.**

Avec ce critère, le comité de sélection veut en savoir davantage sur la candidate. Est-elle impliquée dans des activités et/ou comités dans son école? Par exemple être entraîneure pour une équipe mini, présidente de classe, impliquée dans le bal des finissants, etc. Démontrez-nous ce qui fait de cette candidate une personne qui se démarque par son implication, en plus de maintenir une moyenne générale de 80% ou plus.

## **Participation à des activités physiques et/ou sportives à l’extérieur de son école.**

Votre candidate pratique un sport dans une équipe civile? Elle pratique une ou des activités physiques ou sportives en famille de façon régulière? Elle s’entraîne plusieurs fois semaine, elle a escaladé le Kilimandjaro, elle participe au Tour de l’Île de Montréal, au Marathon de Montréal …nous voulons connaître ce genre d’exploit.

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## 14. ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN DE 5E SECONDAIRE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

**Conditions préalables:**

1. Être inscrit dans une école secondaire affiliée au réseau.
2. Être présentement un élève de 5e secondaire.
3. Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.
4. Avoir un rendement académique respectable avec une moyenne générale de 80% et plus.
5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.
6. Résider au Québec depuis au moins un an.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Posséder une fiche de participation active au sein des programmes du RSEQ au niveau régional, et/ou provincial. | 12 |
| B | S'être impliqué personnellement pour le développement du sport(entraîneur, arbitre, etc.) et/ou s’être impliqué dans la vie étudiante de son école. | 6 |
| C | Participation à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école | 2 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

## L’ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN DE 5E SECONDAIRE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

Veuillez-vous référer à la catégorie 13, les conditions préalables et les critères de sélection sont identiques.

***CATÉGORIES RÉGIONALES***

***CRITÈRES DE SÉLECTION***

15. ÉLÈVE-ATHLÈTE DU PROGRAMME « SPORTS INCLUSIFS » AYANT DÉMONTRÉ UNE PERSÉVÉRANCE ACADÉMIQUE ET SPORTIVE.

**Conditions préalables :**

1. Être étudiant à temps plein dans un établissement membre du RSEQ.
2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le RSEQ, dont l’éthique sportive.
3. Résider au Québec depuis au moins un an.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Décrivez les améliorations marquées de l’élève-athlète au niveau sportif (amélioration des performances, amélioration des habiletés, sa motivation et son assiduité, une amélioration de son leadership au sein de l’équipe, etc.) | 10 |
| B | Est-ce que l’athlète a démontré une amélioration dans son parcours académique? (donnez des exemples : amélioration de sa motivation, de ses résultats, de son attention et comportement en classe, etc.) | 10 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

**15**. ÉLÈVE-ATHLÈTE DU PROGRAMME « SPORTS INCLUSIFS » AYANT DÉMONTRÉ UNE PERSÉVÉRANCE ACADÉMIQUE ET SPORTIVE.

**Conditions préalables :**

L’élève doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’élève remplit cette condition et qu’il n’a pas eu de manquement à l’éthique sportive dans son sport ni dans son comportement général à l’école.

**Critères de sélection :**

1. **Décrivez les améliorations marquées de l’élève-athlète au niveau sportif.**

Décrivez l’implication de l’élève au niveau sportif. Quels sports sont pratiqués, à quel niveau, à quelle fréquence, quels sont les résultats obtenus? Décrivez-nous l’importance du ou des sports pour l’élève en donnant le plus d’exemples concrets possible. Expliquez également ce que l’élève a amélioré et comment il a réussi à le faire.

1. **Est-ce que l’athlète a démontré une amélioration dans son parcours académique?**

 Décrivez comment la pratique d’un sport a influencé son parcours académique et/ou l’a motivé et stimulé. Donnez des exemples concrets qui démontrent ce que l’élève a amélioré et comment il a réussi à le faire. Démontrez comment l’élève s’est amélioré au niveau du comportement en classe et à l’école en général.

***CRITÈRES DE SÉLECTION***

16. PRIX « GÉNÉREUX ». PRIX ÉRIC GAUTHIER.

Le bénévole s’étant le plus impliqué dans le milieu du sport étudiant.

**Conditions préalables :**

1. Être actif dans un établissement membre du réseau.

2. Peut être à l’emploi de l’école concernée, mais son implication doit déborder de ses tâches rémunérées.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Décrire quelle a été l’implication du candidat dans le milieu du sport étudiant. | 10 |
| B | Décrire quelle a été l’implication du candidat dans les différents comités à l’intérieur de l’école autres que dans le milieu sportif. | 7 |
| C | Avoir démontré de la disponibilité et une qualité d’implication durant la période visée. | 3 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

**16**. PRIX « GÉNÉREUX ». PRIX ÉRIC GAUTHIER.

**Conditions préalables :**

Le bénévole doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que le candidat remplit cette condition et qu’il n’a pas eu de manquement à l’éthique sportive dans son sport ni dans son comportement général. De plus, les faits présentés doivent obligatoirement déborder des tâches rémunérées du candidat.

**Critères de sélection :**

1. **Décrire quelle a été l’implication du candidat dans le milieu du sport étudiant.**

Décrivez l’implication du candidat au niveau sportif. Dans quels sports s’est-il impliqué? À quel niveau? À quelle fréquence? Quels ont été les résultats obtenus ou les accomplissements? Décrivez-nous l’importance du ou des sports pour le bénévole en donnant le plus d’exemples concrets possible.

1. **Décrire quelle a été l’implication du candidat dans les différents comités à l’intérieur de l’école autres que dans le milieu sportif.**

 Avec ce critère, le comité de sélection veut en savoir davantage sur le candidat. Est-il impliqué dans des activités et/ou comités dans son école? Démontrez-nous ce qui fait de ce candidat une personne qui se démarque par son implication à l’extérieur du milieu sportif.

1. **Avoir démontré de la disponibilité et une qualité d’implication durant la période visée.**

Décrivez en quoi consiste le bénévolat du candidat. Parlez du nombre d’heures de bénévolat, des initiatives, de la qualité et de la fréquence des implications, etc.

***CRITÈRES DE SÉLECTION***

17. ÉLÈVE-ATHLÈTE FÉMININE DE LA RELÈVE SECTEUR PRIMAIRE.

**Conditions préalables :**

1. Être inscrite dans une école primaire affiliée au réseau.

2. Être présentement une élève de 5e année ou moins.

3. Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.

4. Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.

5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.

6. Résider au Québec depuis au moins un an.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Faire le portrait de la participation sportive et des performances de la candidate au niveau local et/ou régional. | 9 |
| B | Démontrer un dossier exemplaire d’apprentissage etd’acquisition de compétences. | 6 |
| C | S'être impliquée personnellement dans les activités de son école (ex.: comité d'école, activités sportives, organisation d'activités, vie étudiante, etc.). | 4 |
| D | Participer à des activités physiques et sportives à l’extérieur de son école. | 1 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

**17**. ÉLÈVE-ATHLÈTE FÉMININE DE LA RELÈVE SECTEUR PRIMAIRE.

**Conditions préalables :**

Dans les conditions préalables pour cette catégorie, il est essentiel que l’élève ait une moyenne générale de 80% ou plus même si aucuns points n’y sont attribués.

Une autre condition préalable stipule que l’élève doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’élève remplit cette condition et qu’il n’a pas eu de manquement à l’éthique sportive dans son sport ni dans son comportement général à l’école.

**Critères de sélection :**

1. **Faire le portrait de la participation sportive et des performances de la candidate au niveau local et/ou régional.**

Décrivez l’implication de l’élève au niveau sportif. Quels sports sont pratiqués, à quel niveau, à quelle fréquence, quels sont les résultats obtenus? Décrivez-nous l’importance du ou des sports pour l’élève en donnant le plus d’exemples concrets possible.

1. **Démontrer un dossier exemplaire d’apprentissage et d’acquisition de compétences.**

Décrivez le parcours de l’élève au niveau académique. Quels sont ses résultats? Quelles sont ses habitudes de travail? Quels moyens met-il en œuvre pour obtenir de bons résultats? Comment se comporte-t-il en classe avec l’enseignant et avec ses camarades?

1. **S’être impliquée personnellement dans les activités de son école**. Avec ce critère, le comité de sélection veut en savoir davantage sur la candidate. Est-elle impliquée dans des activités et/ou comités dans son école? Par exemple, bénévole lors d’activités ou événements thématiques, présidente de classe, impliquée dans le comité environnement, dans le comité du bal des finissants, etc. Démontrez-nous ce qui fait de cette candidate une personne qui se démarque par son implication, en plus de maintenir une moyenne générale de 80% ou plus.
2. **Participer à des activités physiques et/ou sportives à l’extérieur de son école.**

Votre candidate pratique un sport dans une équipe civile? Elle pratique une ou des activités physiques ou sportives en famille de façon régulière? Elle s’entraîne plusieurs fois semaine, elle a escaladé le Kilimandjaro, elle participe au Tour de l’Île de Montréal, au Marathon de Montréal, etc. Nous voulons connaître ce genre d’exploit.

***CRITÈRES DE SÉLECTION***

18. ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN DE LA RELÈVE SECTEUR PRIMAIRE.

**Conditions préalables :**

1. Être inscrit dans une école primaire affiliée au réseau.

2. Être présentement un élève de 5e année ou moins.

3. Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.

4. Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.

5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.

6. Résider au Québec depuis au moins un an.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Faire le portrait de la participation sportive et des performances du candidat au niveau local et/ou régional. | 9 |
| B | Démontrer un dossier exemplaire d’apprentissage et d’acquisition de compétences. | 6 |
| C | S'être impliqué personnellement dans les activités de son école (ex.: comité d'école, activités sportives, organisation d'activités, vie étudiante, etc.). | 4 |
| D | Participer à des activités physiques et sportives à l’extérieur de son école. | 1 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

**18.** ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN DE LA RELÈVE SECTEUR PRIMAIRE.

**Conditions préalables :**

Dans les conditions préalables pour cette catégorie, il est essentiel que l’élève ait une moyenne générale de 80% ou plus même si aucuns points n’y sont attribués.

Une autre condition préalable stipule que l’élève doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’élève remplit cette condition et qu’il n’a pas eu de manquement à l’éthique sportive dans son sport ni dans son comportement général à l’école.

**Critères de sélection :**

1. **Faire le portrait de la participation sportive et des performances du candidat au niveau local et/ou régional.**

Décrivez l’implication de l’élève au niveau sportif. Quels sports sont pratiqués, à quel niveau, à quelle fréquence, quels sont les résultats obtenus? Décrivez-nous l’importance du ou des sports pour l’élève en donnant le plus d’exemples concrets possible.

1. **Démontrer un dossier exemplaire d’apprentissage et d’acquisition de compétences.**

Décrivez le parcours de l’élève au niveau académique. Quels sont ses résultats? Quelles sont ses habitudes de travail? Quels moyens met-il en œuvre pour obtenir de bons résultats? Comment se comporte-t-il en classe avec l’enseignant et avec ses camarades?

1. **S’être impliqué personnellement dans les activités de son école**. Avec ce critère, le comité de sélection veut en savoir davantage sur le candidat. Est-il impliqué dans des activités et/ou comités dans son école? Par exemple, bénévole lors d’activités ou événements thématiques, président de classe, impliqué dans le comité environnement, dans le comité du bal des finissants, etc. Démontrez-nous ce qui fait de ce candidat une personne qui se démarque par son implication, en plus de maintenir une moyenne générale de 80% ou plus.
2. **Participer à des activités physiques et/ou sportives à l’extérieur de son école.**

Votre candidat pratique un sport dans une équipe civile? Il pratique une ou des activités physiques ou sportives en famille de façon régulière? Il s’entraîne plusieurs fois semaine, il a escaladé le Kilimandjaro, il participe au Tour de l’Île de Montréal, au Marathon de Montréal, etc. Nous voulons connaître ce genre d’exploit.

***CRITÈRES DE SÉLECTION***

19. ÉLÈVE-ATHLÈTE FÉMININE D’ÂGE BENJAMIN AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES.

**Conditions préalables :**

1. Être inscrite dans une école secondaire affiliée au réseau.

2. Être présentement une élève d’âge benjamin (née entre le 1er octobre 2010 et le 30 septembre 2012).

3. Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.

4. Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.

5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.

6. Résider au Québec depuis au moins un an.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Faire le portrait de la participation sportive et des performances de la candidate au niveau local, régional et/ou provincial. | 9 |
| B | Démontrer un dossier exemplaire d’apprentissage et d’acquisition de compétences. | 6 |
| C | S'être impliquée personnellement dans les activités de son école (ex.: comité d'école, activités sportives, organisation d'activités, vie étudiante, etc.). | 4 |
| D | Participer à des activités physiques et/ou sportives à l’extérieur de son école | 1 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

**19**. ÉLÈVE-ATHLÈTE FÉMININE D’ÂGE BENJAMIN AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES.

**Conditions préalables :**

Dans les conditions préalables pour cette catégorie, il est essentiel que l’élève ait une moyenne générale de 80% ou plus même si aucuns points n’y sont attribués.

Une autre condition préalable stipule que l’élève doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’élève remplit cette condition et qu’il n’a pas eu de manquement à l’éthique sportive dans son sport ni dans son comportement général à l’école.

**Critères de sélection :**

1. **Faire le portrait de la participation sportive et des performances de la candidate au niveau local et/ou régional.**

Décrivez l’implication de l’élève au niveau sportif. Quels sports sont pratiqués, à quel niveau, à quelle fréquence, quels sont les résultats obtenus? Décrivez-nous l’importance du ou des sports pour l’élève en donnant le plus d’exemples concrets possible.

1. **Démontrer un dossier exemplaire d’apprentissage et d’acquisition de compétences.**

Décrivez le parcours de l’élève au niveau académique. Quels sont ses résultats? Quelles sont ses habitudes de travail? Quels moyens met-il en œuvre pour obtenir de bons résultats? Comment se comporte-t-il en classe avec l’enseignant et avec ses camarades?

1. **S’être impliquée personnellement dans les activités de son école**.

Avec ce critère, le comité de sélection veut en savoir davantage sur la candidate. Est-elle impliquée dans des activités et/ou comités dans son école? Par exemple, bénévole lors d’activités ou événements thématiques, présidente de classe, impliquée dans le comité environnement, dans le comité du bal des finissants, etc. Démontrez-nous ce qui fait de cette candidate une personne qui se démarque par son implication, en plus de maintenir une moyenne générale de 80% ou plus.

1. **Participer à des activités physiques et/ou sportives à l’extérieur de son école.**

Votre candidate pratique un sport dans une équipe civile? Elle pratique une ou des activités physiques ou sportives en famille de façon régulière? Elle s’entraîne plusieurs fois semaine, elle a escaladé le Kilimandjaro, elle participe au Tour de l’Île de Montréal, au Marathon de Montréal, etc. Nous voulons connaître ce genre d’exploit.

***CRITÈRES DE SÉLECTION***

20. ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN D’ÂGE BENJAMIN AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES.

**Conditions préalables :**

1. Être inscrit dans une école secondaire affiliée au réseau.

2. Être présentement un élève d’âge benjamin (né entre le 1er octobre 2010 et le 30 septembre 2012).

3. Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.

4. Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.

5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.

6. Résider au Québec depuis au moins un an.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Faire le portrait de la participation sportive et des performances du candidat au niveau local, régional et/ou provincial. | 9 |
| B | Démontrer un dossier exemplaire d’apprentissage et d’acquisition de compétences. | 6 |
| C | S'être impliqué personnellement dans les activités de son école (ex.: comité d'école, activités sportives, organisation d'activités, vie étudiante, etc.). | 4 |
| D | Participer à des activités physiques et/ou sportives à l’extérieur de son école | 1 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

**20**. ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN D’ÂGE BENJAMIN AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES.

**Conditions préalables :**

Dans les conditions préalables pour cette catégorie, il est essentiel que l’élève ait une moyenne générale de 80% ou plus même si aucuns points n’y sont attribués.

Une autre condition préalable stipule que l’élève doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’élève remplit cette condition et qu’il n’a pas eu de manquement à l’éthique sportive dans son sport ni dans son comportement général à l’école.

**Critères de sélection :**

1. **Faire le portrait de la participation sportive et des performances du candidat au niveau local et/ou régional.**

Décrivez l’implication de l’élève au niveau sportif. Quels sports sont pratiqués, à quel niveau, à quelle fréquence, quels sont les résultats obtenus? Décrivez-nous l’importance du ou des sports pour l’élève en donnant le plus d’exemples concrets possible.

1. **Démontrer un dossier exemplaire d’apprentissage et d’acquisition de compétences.**

Décrivez le parcours de l’élève au niveau académique. Quels sont ses résultats? Quelles sont ses habitudes de travail? Quels moyens met-il en œuvre pour obtenir de bons résultats? Comment se comporte-t-il en classe avec l’enseignant et avec ses camarades?

1. **S’être impliquée personnellement dans les activités de son école**.

Avec ce critère, le comité de sélection veut en savoir davantage sur le candidat. Est-il impliqué dans des activités et/ou comités dans son école? Par exemple, bénévole lors d’activités ou événements thématiques, président de classe, impliqué dans le comité environnement, dans le comité du bal des finissants, etc. Démontrez-nous ce qui fait de ce candidat une personne qui se démarque par son implication, en plus de maintenir une moyenne générale de 80% ou plus.

1. **Participer à des activités physiques et/ou sportives à l’extérieur de son école.**

Votre candidat pratique un sport dans une équipe civile? Il pratique une ou des activités physiques ou sportives en famille de façon régulière? Il s’entraîne plusieurs fois semaine, il a escaladé le Kilimandjaro, il participe au Tour de l’Île de Montréal, au Marathon de Montréal, etc. Nous voulons connaître ce genre d’exploit.

***CRITÈRES DE SÉLECTION***

21. ÉLÈVE-ATHLÈTE FÉMININE D’ÂGE CADET AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES.

**Conditions préalables :**

1. Être inscrite dans une école secondaire affiliée au réseau.

2. Être présentement une élève d’âge cadet (née entre le 1er octobre 2008 et le 30 septembre 2010).

3. Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.

4. Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.

5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.

6. Résider au Québec depuis au moins un an.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Faire le portrait de la participation sportive et des performances de la candidate au niveau local, régional et/ou provincial. | 9 |
| B | Démontrer un dossier exemplaire d’apprentissage et d’acquisition de compétences. | 6 |
| C | S'être impliquée personnellement dans les activités de son école (ex.: comité d'école, activités sportives, organisation d'activités, vie étudiante, etc.). | 4 |
| D | Participer à des activités physiques et/ou sportives à l’extérieur de son école | 1 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

**21**. ÉLÈVE-ATHLÈTE FÉMININE D’ÂGE CADET AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES.

**Conditions préalables :**

Dans les conditions préalables pour cette catégorie, il est essentiel que l’élève ait une moyenne générale de 80% ou plus même si aucuns points n’y sont attribués.

Une autre condition préalable stipule que l’élève doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’élève remplit cette condition et qu’il n’a pas eu de manquement à l’éthique sportive dans son sport ni dans son comportement général à l’école.

**Critères de sélection :**

1. **Faire le portrait de la participation sportive et des performances de la candidate au niveau local et/ou régional.**

Décrivez l’implication de l’élève au niveau sportif. Quels sports sont pratiqués, à quel niveau, à quelle fréquence, quels sont les résultats obtenus? Décrivez-nous l’importance du ou des sports pour l’élève en donnant le plus d’exemples concrets possible.

1. **Démontrer un dossier exemplaire d’apprentissage et d’acquisition de compétences.**

Décrivez le parcours de l’élève au niveau académique. Quels sont ses résultats? Quelles sont ses habitudes de travail? Quels moyens met-il en œuvre pour obtenir de bons résultats? Comment se comporte-t-il en classe avec l’enseignant et avec ses camarades?

1. **S’être impliquée personnellement dans les activités de son école**.

Avec ce critère, le comité de sélection veut en savoir davantage sur la candidate. Est-elle impliquée dans des activités et/ou comités dans son école? Par exemple, bénévole lors d’activités ou événements thématiques, présidente de classe, impliquée dans le comité environnement, dans le comité du bal des finissants, etc. Démontrez-nous ce qui fait de cette candidate une personne qui se démarque par son implication, en plus de maintenir une moyenne générale de 80% ou plus.

1. **Participer à des activités physiques et/ou sportives à l’extérieur de son école.**

Votre candidate pratique un sport dans une équipe civile? Elle pratique une ou des activités physiques ou sportives en famille de façon régulière? Elle s’entraîne plusieurs fois semaine, elle a escaladé le Kilimandjaro, elle participe au Tour de l’Île de Montréal, au Marathon de Montréal, etc. Nous voulons connaître ce genre d’exploit.

***CRITÈRES DE SÉLECTION***

22. ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN D’ÂGE CADET AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES.

**Conditions préalables :**

1. Être inscrit dans une école secondaire affiliée au réseau.

2. Être présentement un élève d’âge cadet (né entre le 1er octobre 2008 et le 30 septembre 2010).

3. Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.

4. Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.

5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.

6. Résider au Québec depuis au moins un an.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Faire le portrait de la participation sportive et des performances du candidat au niveau local, régional et/ou provincial. | 9 |
| B | Démontrer un dossier exemplaire d’apprentissage et d’acquisition de compétences. | 6 |
| C | S'être impliqué personnellement dans les activités de son école (ex.: comité d'école, activités sportives, organisation d'activités, vie étudiante, etc.). | 4 |
| D | Participer à des activités physiques et/ou sportives à l’extérieur de son école | 1 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

**22**. ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN D’ÂGE CADET AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES.

**Conditions préalables :**

Dans les conditions préalables pour cette catégorie, il est essentiel que l’élève ait une moyenne générale de 80% ou plus même si aucuns points n’y sont attribués.

Une autre condition préalable stipule que l’élève doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’élève remplit cette condition et qu’il n’a pas eu de manquement à l’éthique sportive dans son sport ni dans son comportement général à l’école.

**Critères de sélection :**

1. **Faire le portrait de la participation sportive et des performances du candidat au niveau local et/ou régional.**

Décrivez l’implication de l’élève au niveau sportif. Quels sports sont pratiqués, à quel niveau, à quelle fréquence, quels sont les résultats obtenus? Décrivez-nous l’importance du ou des sports pour l’élève en donnant le plus d’exemples concrets possible.

1. **Démontrer un dossier exemplaire d’apprentissage et d’acquisition de compétences.**

Décrivez le parcours de l’élève au niveau académique. Quels sont ses résultats? Quelles sont ses habitudes de travail? Quels moyens met-il en œuvre pour obtenir de bons résultats? Comment se comporte-t-il en classe avec l’enseignant et avec ses camarades?

1. **S’être impliquée personnellement dans les activités de son école**.

Avec ce critère, le comité de sélection veut en savoir davantage sur le candidat. Est-il impliqué dans des activités et/ou comités dans son école? Par exemple, bénévole lors d’activités ou événements thématiques, président de classe, impliqué dans le comité environnement, dans le comité du bal des finissants, etc. Démontrez-nous ce qui fait de ce candidat une personne qui se démarque par son implication, en plus de maintenir une moyenne générale de 80% ou plus.

1. **Participer à des activités physiques et/ou sportives à l’extérieur de son école.**

Votre candidat pratique un sport dans une équipe civile? Il pratique une ou des activités physiques ou sportives en famille de façon régulière? Il s’entraîne plusieurs fois semaine, il a escaladé le Kilimandjaro, il participe au Tour de l’Île de Montréal, au Marathon de Montréal, etc. Nous voulons connaître ce genre d’exploit.

***CRITÈRES DE SÉLECTION***

23. ÉQUIPE PAR EXCELLENCE AU NIVEAU PRIMAIRE.

**Conditions préalables :**

1. L'équipe doit évoluer dans un établissement membre du RSEQ.

2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Performances sportives réalisées **dans** le réseau du sport étudiant au niveau local et/ou régional. | 10 |
| B | Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu (ex.: encadrement de la relève, activités d’autofinancement, promotion de tournois, etc.). | 7 |
| C | Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l’équipe. | 3 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

**23**. ÉQUIPE PAR EXCELLENCE AU NIVEAU PRIMAIRE.

**Conditions préalables :**

L’équipe dans son ensemble doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’équipe remplit cette condition et que les élèves de cette équipe n’ont pas eu de manquement à l’éthique sportive au sein du groupe, dans leur sport et dans leur comportement général à l’école.

**Critères de sélection :**

1. **Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local et/ou régional.**

Énumérer les participations et les victoires remportées par l’équipe dans le réseau du sport étudiant.

1. **Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu**.

Dites-nous ce qu’ont fait les membres de cette équipe pour collaborer au développement de la discipline. Les élèves ont-ils fait des démonstrations de leur sport pour les plus jeunes, entrainent-ils une équipe junior, ont-ils fait des levées de fonds pour participer à des compétitions ou à des entraînements à l’extérieur de leur ville? Citez tous les exemples qui démontrent l’engagement des membres de cette équipe envers le développement et le rayonnement de leur discipline sportive.

1. **Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l’équipe.**

Ce critère s’adresse davantage à l’entraineur(e) de l’équipe ou à l’institution d’enseignement. Dites-nous quelles sont les mesures mises en place pour vous assurer que les membres de l’équipe priorisent leur réussite académique. Citez les exemples d’accommodements mis à leur disposition ou les règles qui les encouragent à réussir au niveau académique pour faire partie de l’équipe.

***CRITÈRES DE SÉLECTION***

24. ÉQUIPE FÉMININE DE DIVISION 4 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE.

**Conditions préalables :**

1. L'équipe doit évoluer dans un établissement membre du RSEQ.

2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.

3. L’équipe doit être championne régionale de sa catégorie

4. Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Performances sportives réalisées **dans** le réseau du sport étudiant au niveau local et/ou régional. | 10 |
| B | Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu (ex.: encadrement de la relève, activités d’autofinancement, promotion de tournois, etc.). | 7 |
| C | Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l’équipe. | 3 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

**24**. ÉQUIPE FÉMININE DE DIVISION 4 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE.

**Conditions préalables :**

L’équipe dans son ensemble doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’équipe remplit cette condition et que les élèves de cette équipe n’ont pas eu de manquement à l’éthique sportive au sein du groupe, dans leur sport et dans leur comportement général à l’école.

**Critères de sélection :**

1. **Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local et/ou régional.**

Énumérer les participations et les victoires remportées par l’équipe dans le réseau du sport étudiant.

1. **Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu**.

Dites-nous ce qu’ont fait les membres de cette équipe pour collaborer au développement de la discipline. Les élèves ont-ils fait des démonstrations de leur sport pour les plus jeunes, entrainent-ils une équipe junior, ont-ils fait des levées de fonds pour participer à des compétitions ou à des entraînements à l’extérieur de leur ville? Citez tous les exemples qui démontrent l’engagement des membres de cette équipe envers le développement et le rayonnement de leur discipline sportive.

1. **Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l’équipe.**

Ce critère s’adresse davantage à l’entraineur(e) de l’équipe ou à l’institution d’enseignement. Dites-nous quelles sont les mesures mises en place pour vous assurer que les membres de l’équipe priorisent leur réussite académique. Citez les exemples d’accommodements mis à leur disposition ou les règles qui les encouragent à réussir au niveau académique pour faire partie de l’équipe.

***CRITÈRES DE SÉLECTION***

25. ÉQUIPE MASCULINE DE DIVISION 4 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE.

**Conditions préalables :**

1. L’équipe doit évoluer dans établissement membre de RSEQ.

2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ.

3. L’équipe doit être championne régionale de sa catégorie

4. Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères** | **Valeur / 20** |
| A | Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local et/ou régional. | 10 |
| B | Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu (ex.: encadrement de la relève, activités d’autofinancement, promotion de tournois, etc.). | 7 |
| C | Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l’équipe. | 3 |

***INFORMATIONS POUR LE RÉPONDANT***

**25**. ÉQUIPE MASCULINE DE DIVISION 4 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE.

**Conditions préalables :**

L’équipe dans son ensemble doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d’éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s’assurer que l’équipe remplit cette condition et que les élèves de cette équipe n’ont pas eu de manquement à l’éthique sportive au sein du groupe, dans leur sport et dans leur comportement général à l’école.

**Critères de sélection :**

1. **Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local et/ou régional.**

Énumérer les participations et les victoires remportées par l’équipe dans le réseau du sport étudiant.

1. **Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu**.

Dites-nous ce qu’ont fait les membres de cette équipe pour collaborer au développement de la discipline. Les élèves ont-ils fait des démonstrations de leur sport pour les plus jeunes, entrainent-ils une équipe junior, ont-ils fait des levées de fonds pour participer à des compétitions ou à des entraînements à l’extérieur de leur ville? Citez tous les exemples qui démontrent l’engagement des membres de cette équipe envers le développement et le rayonnement de leur discipline sportive.

1. **Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l’équipe.**

Ce critère s’adresse davantage à l’entraineur(e) de l’équipe ou à l’institution d’enseignement. Dites-nous quelles sont les mesures mises en place pour vous assurer que les membres de l’équipe priorisent leur réussite académique. Citez les exemples d’accommodements mis à leur disposition ou les règles qui les encouragent à réussir au niveau académique pour faire partie de l’équipe.